

Réf: Dossier 484062

Avis de constitution

SOCIETE « BANAF GOLD »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE
4C, LOT 12, CONSTITANT EN UN LOGEMENT D'UNE PIECE,
Lot 12, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/01/2026 reçus par Me KRAMO SIMPLICE KOUAKOU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 27/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BANAF GOLD »

Objet : - La recherche et l'exploitation minière,
Et plus généralement, toutes opérations
industrielles, commerciales, ou financières, immobilières
ou mobilières, de services se rattachant directement ou
indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en
faciliter la réalisation.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE
4C, LOT 12, CONSTITANT EN UN LOGEMENT D'UNE PIECE,
Lot 12, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme MALAHOUA AHOUE FLORENCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00849 du 11/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI